



N° 9 – AVRIL 2002

BULLETIN MUNICIPAL

Et un, et deux, et trois euros... Comme chaque année à la même époque, le conseil municipal fait les comptes. Vous trouverez, dans ce numéro 9 d'Entre Nous, des informations concernant le budget 2002, dans ses grandes lignes mais aussi au travers d'exemples que nous avons souhaités plus concrets. Nous restons bien entendu à votre disposition pour davantage de précisions.

Notre commune est aujourd'hui engagée dans une logique d'investissements, lourds pour certains, mais nécessaires à son développement. Nous faisons en sorte que ceux-ci pèsent le moins possible sur nos porte-monnaies, à la fois en allant à la pêche aux subventions et en s'inspirant d'une devise de bon sens, le meilleur choix au meilleur prix.

Symbole de cet essor, le 11 avril dernier, la nouvelle école de Prouais accueillait, dans des locaux flambant neufs, nos élèves de CE2, CM1, CM2, et leurs maîtresses. Les efforts de tous ont été appréciés et chacun se félicite du bon déroulement de cette rentrée. Le conseil municipal vous invite d'ailleurs à découvrir ce superbe bâtiment au cours d'une journée "portes ouvertes" organisée le samedi 4 mai 2002. Nous vous accueillerons sur place entre 9 heures à 18 heures.

Nous vous donnons également rendez-vous le lendemain, dimanche 5 mai 2002, pour participer au premier tour de l'élection municipale partielle qui vous permettra d'élire votre 19ème conseiller municipal et, si nécessaire, le dimanche 12 mai 2002 pour le second tour.

La 1ère adjointe  
Mireille Eloy

## INFOS COMMUNE

### GROUPE SCOLAIRE DE PROUAIS

Le mercredi 3 avril, la commission de sécurité a donné son accord pour l'ouverture des classes et du restaurant scolaire. La réception des travaux a immédiatement suivi pour ces deux réalisations, en présence de l'ensemble des entreprises concernées.

Le vendredi 5 avril, le déménagement du matériel des classes quittant Boutigny, et son installation dans les nouveaux locaux, a été assuré à moindre frais. Préparé avant les vacances par les enseignantes, il a en effet été effectué par les employés municipaux et quelques élus de la commune. Les enseignantes ont également participé à la mise en place du matériel.

Le jeudi 11 avril, la rentrée des enfants du CE2, CM1 et CM2, s'est déroulée aussi bien que possible. Les petits problèmes d'intendance ont été résolus grâce à la compréhension, la bonne humeur et la bonne volonté de chacun. Pour mémoire, nous vous rappelons qu'une journée portes ouvertes sera organisée le samedi 4 mai de 09h00 à 18h00.

En ce qui concerne le transport, la commission scolaire a commencé la collecte des informations qui devraient permettre d'améliorer les tournées (trajets et horaires). Le but sera d'apporter le meilleur service possible, toujours gratuitement, dans les limites des contraintes propres à une commune rurale extrêmement étendue qui se caractérise par un habitat très éparpillé et des routes souvent étroites.



La classe du CE 2



Le restaurant

# CONSEIL MUNICIPAL

du 28 mars 2002

## Le conseil,

a approuvé les comptes de gestion et les comptes administratifs 2001, ainsi que les budgets primitifs 2002 (voir explications plus loin).

a décidé, en accord avec les dirigeants de la section football de l'A.S.C.B.P., d'attendre l'incidence de l'application des nouvelles normes relatives aux poteaux supportant les projecteurs, avant de donner une suite favorable au devis de remise en état de l'éclairage du stade soumis par l'entreprise Favrat.

a retenu le bureau d'études SEAF, le moins disant, pour mettre en oeuvre le schéma directeur des zonages d'assainissement (étude subventionnée à 80%).

## A adopté le budget suivant :

# 2001

Compte administratif du budget communal en Francs	Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
	Dépenses	3 904 162,26		5 645 021,70
Excédent 2001	1 740 859,44			
<b>Réalisé</b>	<b>5 645 021,70</b>	=	<b>5 645 021,70</b>	<b>Recettes</b>
	Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
	Dépenses	3 992 656,87	4 204 468,74	Recettes
Report 2000	665 923,27	2 100 000,00	Reste à réaliser	
Reste à réaliser	2 631 855,16	985 966,56	Déficit d'investissement	
<b>Réalisé</b>	<b>7 290 435,30</b>	=	<b>7 290 435,30</b>	

  

Compte de gestion 2001 du budget annexe d'assainissement en Francs	Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
	Dépenses	259 595,19		434 084,01
Excédent réalisation 2001	174 488,82			
<b>Réalisé</b>	<b>434 084,01</b>	=	<b>434 084,01</b>	
	Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
	Dépenses	168 778,09	152 556,90	Recettes
<b>Réalisé</b>	<b>168 778,09</b>	=	<b>168 778,09</b>	

# 2002

Budget primitif 2002 de la commune en Euros	Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
	Charges à caractère général	207 910,40		69 497,00
Charges de personnel	292 379,00		476 676,49	Impôts et taxes
Charges de gestion courante	287 265,35		210 468,00	Dotations subventions participations
Charges financières	40 487,00		5 720,00	Autres produits de gestion courante
Dépenses imprévues	40 825,47		39 890,00	Atténuation de charges
Virement à la section d'investissement	202 611,27		182,00	Produits exceptionnels
			269 045,00	Excédent de fonctionnement reporté
	<b>1 071 478,49</b>	=	<b>1 071 478,49</b>	
	Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
	Dépenses restant à réaliser sur 2001		Recettes restant à encaisser sur 2001	
Immobilisations en cours	401 223,73		243 918,42	Subventions d'investissement
			76 224,51	Emprunt et dettes
	Dépenses prévues en 2002		Recettes prévues en 2002	
	Remboursement capital des emprunts	102 217,00	26 359,00	Dotations fonds divers
Immobilisations incorporelles	3 049,00	296 054,00	Subventions d'investissement	
Immobilisations corporelles	112 381,00	437 629,53	Emprunts	
Immobilisations en cours	648 926,00	202 611,27	Virement section de fonctionnement	
Dépenses imprévues	15 000,00	69 228,00	Affectation du résultat 2001	
Résultat reporté 2001	69 228,00			
<b>Total</b>	<b>1 352 024,73</b>	=	<b>1 352 024,73</b>	<b>Total</b>

*Vous pouvez retrouver plus de détails en parcourant le compte-rendu complet du conseil, disponible en mairie, mais aussi affiché dans les carcans et sur les panneaux d'affichage. Les décisions de la commission d'Urbanisme sont affichées au secrétariat.*

## COMMENTAIRE DU BUDGET 2002

### En ce qui concerne la section « Fonctionnement » :

■ Sur les charges à caractère général, il a été appliqué, pour la plupart d'entre elles, une augmentation à hauteur de 2% pour tenir compte de l'indice du coût de la vie, à l'exception de la rubrique « assurances », qui accuse 100% d'augmentation liée à l'assurance dommages ouvrages de l'École de Prouais (17 577 €), et de la rubrique « Fêtes et Cérémonies », en augmentation de 50 % (10 671 €).



*À NOTER : Le conseil municipal a répondu favorablement à la demande de la commission sociale, culturelle et associative pour qu'une réserve de 1 524 € (soit environ 10 000 F) soit constituée afin de faire face à d'éventuels besoins sociaux urgents. En ce qui concerne les subventions aux associations, les dotations de l'année 2001 ont été globalement maintenues. Pour les années à venir, la commission rappelle que la reconduction des aides, subventions, ou la mise à disposition de locaux, sont étudiées uniquement à partir d'éléments concrets, les résultats comptables et les rapports d'activité de chaque association, et doivent faire l'objet d'un renouvellement ou de la mise en oeuvre de conventions avec la municipalité.*

■ Les charges du personnel, quant à elles, augmentent de 12%. Elles représentent aujourd'hui 292 379 € dont 83 696 € de charges patronales. Les causes de l'augmentation sont les suivantes :

■ Passage aux 35 heures

■ Embauche de 4 personnes pour le scolaire :

> 1 personne à temps plein (restaurant scolaire de Prouais)

> 3 personnes à temps partiel (surveillance restaurants scolaires et cours d'école)

■ Prise en compte de 2 emplois jeunes en projet de création :

> 1 personne pour le secrétariat de mairie

> 1 personne pour le service entretien de la commune

■ Les charges de gestion courante supportent une augmentation de 40 % imposée par le Service départemental incendie et sécurité (SDIS), la ligne concernée passant de 37 526 € à 52 441 €.

■ Les charges financières sont augmentées des intérêts des emprunts réalisés cette année, à savoir 259 163 € pour l'école de Prouais et 30 489 € pour le financement partiel de la rue de la fée à Prouais, soit une augmentation de 49 %.

■ Les recettes de fonctionnement connaissent une augmentation de 7 622 € sur les contributions directes dégagés de la façon suivante :

> La taxe d'habitation passe de 10,92 % à 11,19 % (soit +2,5 %).

> La taxe sur le foncier bâti passe de 12,40 % à 12,71 % (soit + 2,5 %).

> La taxe sur le foncier non bâti passe de 23,65 % à 23,94 % (soit + 1,25 %).



*À NOTER : En regard du budget global de la commune, les 7 622 € de recettes fiscales supplémentaires ne représentent pas une somme considérable. Ils peuvent cependant permettre, par exemple, de supporter une annuité d'emprunt dans l'éventualité où le développement de la commune le rendrait nécessaire.*

### En ce qui concerne la section « Investissement » :

■ Dans les immobilisations corporelles (matériels et mobiliers) et en cours :

■ L'acquisition d'un autocar pour le transport scolaire (42 685 € financés à 60 % par le Conseil Général).



*À NOTER : L'achat d'un autocar a été préféré à la location avec chauffeur. Plus contraignante au niveau du personnel et de la maintenance, cette solution offre en revanche une meilleure souplesse. Elle permet notamment d'utiliser éventuellement le véhicule pour d'autres activités que le ramassage scolaire proprement dit, sous des conditions très précises qui seront préalablement définies. Ce choix entraînera d'ailleurs l'obligation de créer une régie de transport communale qui bénéficiera d'un budget distinct (en fonctionnement et en investissement).*

■ L'achat de matériels devenus indispensables au bon déroulement des travaux à effectuer sur le territoire de la commune :

> Camion Véhicule Léger d'occasion ne nécessitant pas l'obtention d'un permis poids lourd pour son pilotage (13 720 €).

> Tondeuse pour compléter l'équipement actuel en fin de vie (1 680 €).

> Balayeuse à fixer sur le tracteur permettant un nettoyage plus fréquent des caniveaux (5 335 €).

> Masses de tracteur (762 €).



*À NOTER : Parmi les travaux prévus, le programme de l'évacuation des eaux pluviales et de la réhabilitation des fossés dans les hameaux sera poursuivi, ainsi que, dans la limite des disponibilités budgétaires, la réalisation ou l'amélioration de l'éclairage public dans les hameaux les moins bien desservis.*

■ Divers équipements : panneaux indicateurs, parapets de protection, etc.

■ L'équipement informatique du groupe scolaire de Prouais (22 867 € financés à 50% par le Conseil Général).

■ Un photocopieur et une imprimante laser pour la mairie.

■ L'équipement du restaurant scolaire de Prouais (vaisselle, meubles, etc.).



*À NOTER : Le nouveau restaurant scolaire de Boutigny est inscrit au budget primitif 2002. Le dossier devra être bouclé dans les douze mois qui viennent mais les travaux ne débuteront pas avant 2003. A cette période, la commune commencera à récupérer la TVA des investissements du groupe scolaire de Prouais, ce qui allégera la charge du projet dans le budget communal.*

## ROUTE DE LA MUSSE À PROUAIS

Tous les propriétaires concernés par les expropriations rendues nécessaires par la réfection de la route ont donné leur accord. La commune tient à les remercier vivement pour avoir répondu rapidement et favorablement.

Le calendrier est désormais connu, avec les précautions d'usage : la commission ad hoc du conseil général doit donner le feu vert début mai (ce sera une formalité, le financement ayant déjà été prévu) et les travaux débiteront aussitôt que les moissons seront terminées, c'est à dire aux alentours du 15 août. L'hypothèse la plus prudente prévoit l'achèvement du chantier trois mois plus tard pour une mise en service aux environs du 1<sup>er</sup> décembre.



## ARRIVÉE DU GAZ



Le vendredi 12 avril, l'entreprise Gaz de France (GDF) a provoqué à la mairie de Boutigny-Prouais une réunion mettant en présence des élus de la commune, des représentants de l'entreprise Beon Service, lauréate de l'appel d'offres lancé par GDF, de la Direction départementale de l'équipement (DDE), de la Sicae-Ely (électricité), et des syndicats des eaux de Boutigny et de Prouais.

Il s'agissait à la fois de préciser le calendrier du déploiement du gaz dans la commune et de favoriser la concertation entre les différents intervenants. Les travaux programmés sont en effet l'occasion de procéder à d'autres opérations telles que l'enfouissement de certaines lignes électriques, le déplacement ou le remplacement de canalisations d'eau, l'aménagement de nouveaux drainages.

En ce qui concerne le gaz proprement dit, trois tranches sont à l'ordre du jour :

1/ A partir de la mi-mai : traversée de La Musse par la rue de la Mésangerie et la rue de la Volaille.  
(branchement effectif prévisible = 1<sup>er</sup> septembre 2002).

2/ Dans la foulée : liaison La Musse-Prouais pour alimenter en priorité le nouveau groupe scolaire et l'intérieur de Prouais.  
(branchement effectif prévisible = fin 2002-début 2003).

3/ En suivant : liaison La Musse-Boutigny pour alimenter en priorité le groupe scolaire de Boutigny et le coeur du village.  
(branchement effectif prévisible = fin 2003-début 2004).

## OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité recherche un(e) candidat(e) entre 18 et 26 ans, sans expérience professionnelle, afin de pourvoir un « Emploi Jeune Nouveaux Services » sur le territoire de la commune.



- Fonctions : entretien du mobilier urbain, des équipements sportifs et de loisirs, de la décoration florale, sensibilisation de la population au respect de l'environnement.

- Contrat à durée déterminée de 60 mois, non renouvelable, de droit privé avec durée hebdomadaire de 35 heures.

- Niveau CAP ou BEP (horticulture, espaces verts, environnement) - Permis de conduire indispensable.

- Perspectives d'avenir : possibilité d'intégrer la fonction publique territoriale par la voie des concours après formation.

Adresser les candidatures manuscrites, avec curriculum vitae et photo, à :  
Monsieur le Maire - 4, Rue du Rosaire - 28410 Boutigny-Prouais.

## ÉLECTIONS



Dimanche 5 mai 2002, de 08h00 à 18h00 :

- 2<sup>e</sup> tour des élections présidentielles

- 1<sup>er</sup> tour de l'élection municipale partielle – Section de vote de Boutigny

(un 19<sup>e</sup> conseiller municipal à élire)

Et, si nécessaire :

Dimanche 12 mai 2002, de 08h00 à 18h00 :

- 2<sup>e</sup> tour de l'élection municipale partielle



**Merci de votre participation !**

## ASPIC

À l'issue de la messe du Dimanche des Rameaux, les bénitiers installés dans l'église Saint-Pierre à Boutigny ont été bénis par Don Hughes Mathieu, curé de la paroisse.

Samedi 13 Avril, l'ASPIC organisait une visite du musée Rétromobile à Dreux. installé dans de nouveaux locaux. Présenté par son fondateur, un passionné, cette sortie très intéressante a attiré 7 personnes de notre commune.

Malgré cette faible participation, ce type d'activité continuera d'être proposé.

Le cadran solaire de l'église Saint-Rémi à Prouais a été restauré dans les règles de l'art grâce à **Michel LEBLOND**. Cette restauration donnera lieu à une petite manifestation avant la fin de l'année scolaire.

Passerelle des savoir-faire

Les sessions d'apprentissage de la marqueterie et de la sculpture ont débuté dès la rentrée des vacances de Pâques.

Renseignements au 02 37 65 12 69.

- Dans la matinée du dimanche 5 mai 2002 : sortie promenade pédestre « Cadran solaire et Graffiti anciens ». Découverte et commentaires techniques par **Michel LEBLOND** spécialiste reconnu en la matière :

- 9 h 00 Rendez-vous devant le château d'Anet (stationnement des véhicules)

- 10 h 00 Départ en direction de Rouvres par chemins et sentiers. ou par la route départementale N° 21 passant par Boncourt

- 11 h 00 Rendez-vous à l'église de Rouvres

12 h 30 Fin de la sortie ou pique-nique sur place dans un site agréable pour ceux qui auront prévu leurs repas.

Renseignements : **Claude CHARLES** (02 37 65 19 16).

## COMITÉ DES FÊTES DE BOUTIGNY

Le soleil a brillé sur Boutigny tout au long du week-end de Pâques favorisant le succès de notre traditionnelle fête communale et saluant le retour des courses cyclistes dans notre village.

Absentes depuis déjà quelques années, ces épreuves organisées par le Dreux Cyclo Club et l'Entente Cycliste du Houdanais se sont déroulées grâce à l'important travail de coordination réalisé par Janick Pinceaux, ancien coureur cycliste et habitant attaché aux coutumes de son village.

L'afflux des sportifs et de leurs familles a assuré la réussite de la fête foraine ainsi que celle de notre petite restauration, installée près de la place de l'Eglise, qui fut appréciée de tous.

Les Cloches n'ont pas oublié la quarantaine d'enfants qui, Dimanche matin, sont venus chercher les œufs ; ils sont repartis avec des sourires radieux et des paniers remplis de chocolats.



Le bureau

## BIBLIOTHÈQUE



Fin mars, l'A.B.B.P. a organisé sa 11e exposition de peinture qui a rassemblé 200 toiles de 40 peintres amateurs. Cette manifestation, parrainée par la lauréate 2001, **Jeanine ROUZEAU**, a accueilli plus de 400 visiteurs qui ont décerné à **Brigitte MORISSON** le prix du public 2002 pour son tableau « Tigres », devant **Florence CABATENOS** « Pavot 1 » et **Marie-Thérèse LANDAIS** « Le jardin fou ».

**Patricia GALLÉE**, présidente

## LED'A

Les vacances d'été arrivent à grands pas, et comme chaque année l'Association LED'A a organisé le séjour de vos enfants au Centre de Loisirs de Boutigny-Prouais.

Pour Juillet et Août 2002, le thème choisi est celui des animaux et de l'eau. Chaque semaine une sortie a été prévue, entre autres : Parc félin d'Auneau, Jardin d'acclimatation, Espace rapace, Aquagif, La mer des sables, France miniature, Zoo de Vincennes, Musée Grévin, Fami-Parc... Mais aussi des randonnées à vélo, des balades dans les bois, des batailles d'eau et encore bien d'autres activités. Bref, pas le temps de s'ennuyer.

> Pour les inscriptions, de nombreux bulletins ont été distribués, toutefois vous pouvez encore en demander auprès de nos animatrices au : 4 rue du Rosaire, 28410 à Boutigny.

**Attention, la date limite d'inscription a été fixée au 3 JUIN 2002** (places limitées)

**Michel MORANT**, président

<b>4 mai</b>	Journées « portes ouvertes » de la nouvelle école de Prouais (9h00 à 18h00)
<b>5 mai</b>	Sortie promenade pédestre et « cadrans solaires et graffitis anciens » (voir article)
<b>5 mai</b>	Deuxième tour des élections présidentielles
<b>5 mai</b>	Premier tour des élections municipales
<b>12 mai</b>	Deuxième tour des élections municipales (si nécessaire)
<b>9 au 12 mai</b>	Fête foraine, brocante et vide grenier organisés par le Comité des fêtes de Prouais (place de l'église de Prouais)
<b>26 mai</b>	Foire à tout organisée par les Anciens Combattants de Boutigny et des environs (place de l'église de Boutigny)

## CARNET

Décès : Le 13 avril, **Mme Madeleine RENARD**, née VENARD, (Rosay)

## INFOS PRATIQUES

Vous êtes responsable ou membre actif d'une association...

Vous souhaitez diffuser un message d'intérêt général aux habitants de la commune...

Les colonnes de ce journal vous sont ouvertes. Soyez bref et concis.

**Les articles doivent être déposés dans la corbeille commission information en mairie, le dernier jour du mois au plus tard.**



### Horaires d'ouverture de la poste à Broué

<i>Lundi</i>	<b>14h00 à 17h00</b>	<i>Mercredi</i>	<b>09h00 à 12h00</b>
<i>Mardi</i>	<b>14h00 à 17h00</b>	<i>Samedi</i>	<b>10h30 à 12h00</b>
<i>Jeudi</i>	<b>14h00 à 17h00</b>		
<i>Vendredi</i>	<b>14h00 à 17h00</b>		

### Horaires d'ouverture de la Mairie

#### BOUTIGNY

<i>Mardi</i>	<b>16h00 à 18h00</b>
<i>Jeudi</i>	<b>16h00 à 18h00</b>
<i>Vendredi</i>	<b>16h00 à 18h00</b>
<i>Samedi</i>	<b>10h30 à 12h00</b>

#### PROUAIS

<i>Lundi *</i>	<b>16h00 à 17h30</b>
<i>Samedi</i>	<b>08h30 à 10h00</b>

\* à partir du 15 avril

### Horaires d'ouverture d'été de la déchetterie de BOUTIGNY-PROUAIS

<i>Lundi</i>	<b>14h00 à 18h00</b>
<i>Mercredi</i>	<b>14h00 à 18h00</b>
<i>Vendredi</i>	<b>14h00 à 18h00</b>
<i>Samedi</i>	<b>08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00</b>

### Horaires d'ouverture de la bibliothèque

<i>Mercredi</i>	<b>16h00 à 18h00</b>
<i>Samedi</i>	<b>16h00 à 18h00</b>
<i>Jeudi *</i>	<b>13h30 à 16h00</b>